

PAVEX

Regard de visite à paver D400



EN124-2 par



cadre carré



gorge hydraulique



DESCRIPTION

Regard de visite hydraulique D400 à paver

AVANTAGES DU PRODUIT

Silence et stabilité

- Cadre d'une hauteur de 100 mm avec gorge hydraulique coupe-odeur.
- Système de centrage anti-ballotement du tampon dans son cadre
- Joint cylindrique de type o-ring sous le tampon assurant une stabilité irréprochable.
- Hauteur de remplissage de 75 mm.

Mise en œuvre et utilisation

- Cadre avec larges patins aux 4 coins offrant une grande surface portante pour un scellement efficace.
- 4 patins percés d'un trou pour un chevillage éventuel
- 2 boîtes de manœuvre étanche pour ouverture par pic, pioche ou crochet.
- Cadre profond, sans nervure extérieure permettant tout type de finition périphérique carrelée ou pavée.

MATIÈRE

Fonte ductile GJS 500-7 selon EN1563.

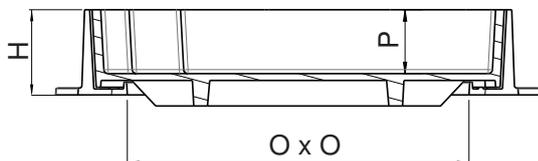
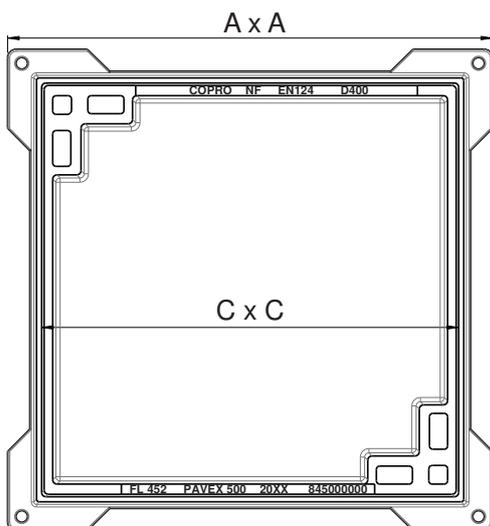
REVÊTEMENT

- Peinture hydrosoluble noire non toxique et non polluante
- Ou sans revêtement

LIEU D'INSTALLATION

Groupe 4, Classe D400 → voir EN124-1.

Particulièrement destiné aux voies de circulations, accotements stabilisés et aires de stationnement pour tous types de véhicules routiers.



RÉFÉRENCE	NR. D'ARTICLE	CODE RAPIDE COPRO	DIMENSIONS						KG	COLIS
			A x A	O x O	C x C	H	P			
PAVEX 50	845455		565	398	486	100	75	53		

PAVEX

Regard de visite à paver D400

EN124-2 par



cadre carré



gorge hydraulique



<https://fondatel.com/index.php/politique-environnementale/>
<https://qr.co2logic.com/52518ea7746fcbcc911c6b2a8873e80>



La validité de la fiche technique peut être vérifiée via le code rapide du dispositif sur le site de COPRO. <https://extranet.copro.eu/fr>

ENVIRONNEMENT

0 kg CO₂/ensemble par compenstion (*)

(*) Sur base de son bilan carbone, Fondatel a mis en place un plan d'actions visant à diminuer de 20% ses émissions CO₂ d'ici 2025 suivant les directives européennes.

Pour contrebalancer les émissions qui ne peuvent pas encore être évitées, Fondatel s'est engagée à soutenir des projets climatiques certifiés, permettant de réduire les émissions carbone globales et présentant des co-bénéfices alignés sur les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.

La compensation est de:

-115,01 kg CO₂/ensemble avec revêtement

-110,24 kg CO₂/ensemble sans revêtement

CERTIFICATION TIERCE PARTIE

COPRO